



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

La Ministre

Paris, le 25.7.2019

CAB CF/VB/DGOS/PEGASE : D-19-015375

06/08/2019



0000156862

Madame la Contrôleure Générale,

Vous m'avez transmis le rapport de la visite que vous avez effectuée du 8 au 17 janvier 2018 au centre pénitentiaire de Maubeuge (Nord). Vous souhaitez recueillir mes observations sur certaines conclusions de ce rapport relatives à l'organisation des soins dispensés aux personnes détenues dans cette structure.

Depuis votre passage, des mesures concrètes ont été prises pour améliorer l'accès aux soins des personnes détenues. Un travail soutenu de coordination entre l'unité sanitaire et le Conseiller pénitentiaire d'insertion et probation (CPIP), pour faciliter les démarches de CMU-C des patients nécessitant des dispositifs ophtalmiques ou odontologiques, a été mené. Par ailleurs, depuis le mois de janvier 2019, un médecin dermatologue intervient tous les quinze jours au sein de l'établissement.

Conformément à votre recommandation, un film de floutage a été installé sur le pan de mur vitré du bureau utilisé pour les entretiens psychologiques afin de garantir la confidentialité des soins.

Enfin, je vous informe que la création de deux chambres sécurisées dans le nouvel hôpital de Sambre Avesnois, dont la livraison est prévue fin 2020, permettra d'accueillir des personnes détenues en hospitalisation complète pour des durées inférieures à 48 heures.

Je vous prie d'agréer, Madame la Contrôleure Générale, l'expression de ma considération distinguée.


Agnès BUZYN

Madame Adeline HAZAN
Contrôleure générale des lieux de privation de liberté
16-18 quai de la Loire
CS 70048
75 921 PARIS CEDEX 19